

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL 7 décembre 2023 Compte rendu sommaire

Date de convocation : 1^{er} décembre 2023

Étaient présents : Xavier TESTARD, Maire ; Joëlle REVEILLÈRE, Alain DIXNEUF, Christine CHALOPIN, adjoints ; Gaëlle BIBARD, Jérémie BOUSSEAU, Laurent CHAUVEAU, Christine CRUARD, Olivier DUPÉ, Fabienne GABILLÉ, Gaël HERAULT, David LANCELOT, Emmanuel LEGEAY, Romain MARCONNET, Philippe MARTIN, Thérèse SOURISSE

Étaient excusées : Bénédicte BACLE, Céline GUILBERT

Secrétaire de séance : Christine CHALOPIN

VALIDATION DES PROCÈS VERBAUX DES CONSEILS DES 5 SEPTEMBRE ET 25 OCTOBRE 2023

* CHOLET AGGLOMÉRATION : PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD) DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PADD est un document qui n'est pas opposable aux autorisations d'urbanisme, mais il conditionne le travail réglementaire et les évolutions à venir du PLUi-H. Le conseil municipal prend acte du débat qui s'est tenu ce jour, sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi-H de Cholet Agglomération. Il est précisé que la présente délibération sera exécutoire après sa transmission au représentant de l'État et son affichage pendant un mois à la mairie.

* CHOLET AGGLOMÉRATION : RAPPORTS ANNUELS 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DES DÉCHETS

Entendu que l'article D 2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales impose aux services publics de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité des services qui doivent ensuite être présentés aux conseils municipaux concernés ;
Entendue la présentation par Monsieur le Maire des rapports sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement et des déchets de Cholet Agglomération au titre de l'exercice 2022, approuvés par délibération du Conseil de Communauté du 16 octobre 2023 ; le conseil municipal, à l'unanimité des présents, confirme avoir pris connaissance de ces rapports.

* DM 1 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GENÊTS

Validation de la décision modificative pour l'écriture des stocks.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FUNCTIONNEMENT				
R 7135 : Vantax* stocks terrains aménagés				31 695.84 €
TOTAL R 042 : Opérations ordre transf. entre secti				31 695.84 €
R 7015 : Ventes de terrains aménagés			31 695.84 €	
TOTAL R 70 : Prod. services, domaine, ventes divers			31 695.84 €	
Total			31 695.84 €	31 695.84 €
INVESTISSEMENT				
D 3555 : Terrains aménagés		31 695.84 €		
TOTAL D 040 : Opérations ordre transf. entre secti		31 695.84 €		
R 1641 : Emprunts en euros			31 695.84 €	
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées			31 695.84 €	
Total		31 695.84 €		31 695.84 €
Total Général		31 695.84 €		31 695.84 €

* DM 1 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE COTEAU DU PINIER

Validation de la décision modificative pour l'écriture des stocks.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FUNCTIONNEMENT				
D 6045 : Achats études et prestations de services				13 183.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général				13 183.00 €
R 7133 : Vantax* en-cours de production biens				13 183.00 €
TOTAL R 042 : Opérations ordre transf. entre secti				13 183.00 €
Total				13 183.00 €
INVESTISSEMENT				
D 3554 : Etudes et prestations de services				13 183.00 €
TOTAL D 040 : Opérations ordre transf. entre secti				13 183.00 €
R 1641 : Emprunts en euros				13 183.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées				13 183.00 €
Total				13 183.00 €
Total Général				26 366.00 €

* BUDGET PRINCIPAL COMMUNE : MANDATEMENT DES DÉPRÉCIATIONS DE CRÉANCES

A la demande de la trésorerie, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de constater une provision de 12 000.00 € correspondant à une créance émise suite à un jugement du Tribunal judiciaire de Saumur, le condamné ayant déjà un passif auprès de la trésorerie. Cette provision sera inscrite au compte 6817. Validation à l'unanimité.

* SIEML : EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUE DE L'AURIET, RUE DES MOULINS ET RUE DES NOUES OPÉRATION 109.22.03

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avant-projet de l'effacement des réseaux rue de l'Auriet, rue des Moulins et rue des Noues. La participation de la commune s'élèvera à 140 007.00 € (24 730.00 € pour l'effacement du réseau basse tension ; 22 697.00 € pour l'éclairage public et 92 580.00 € pour le génie civil télécom). Accord de principe et la validation de l'estimation sommaire.

* DM 3 : BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Validation de la décision modificative pour les sections investissement et fonctionnement

* DEMANDES DE SUBVENTIONS 2024

Accord du conseil municipal pour la sollicitation des services de l'Etat dans le cadre des demandes de subventions pour le budget 2024 pour les travaux d'aménagement du centre bourg (DETR Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – DSIL Dotation de Soutien à l'Investissement Local – les services de la Région des Pays de la Loire) – les services du Département pour les amendes de police) et autorisation au Maire pour la signature de tout document se rapportant à ces demandes.

* RECENSEMENT DE LA POPULATION : RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

Validation des modalités de rémunération des agents recenseurs vacataires : forfait de 3.50 € par fiche logement – forfait de 80.00 € pour les formations préalables – remboursement des frais kilométriques selon le barème légal sur présentation d'un relevé.

*** ENEDIS : CONVENTION DE SERVITUDES**

Autorisation est donnée au Maire pour signer une convention de servitudes sur la parcelle D1253 située à la Galinière.

*** MARCHÉ DE TRAVAUX MAISON DE SANTÉ : AVENANTS LOT 9 ÉLECTRICITÉ COURANTS FORTS ET FAIBLES**

Validation à l'unanimité des devis pour 6 024.43 € H.T. soit un montant du lot après avenants porté à 113 334.14 € H.T.

*** CFU : COMPTE FINANCIER UNIQUE - CONVENTION**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la candidature de la collectivité à l'expérimentation du compte financier unique (CFU) est retenue pour la troisième vague d'expérimentation portant sur les comptes de l'exercice 2023.

Il convient cependant de signer une convention relative à cette expérimentation entre la commune de Coron et l'Etat représenté par Monsieur Validation à l'unanimité

*** CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) : CONVENTION DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE CADRE DES MISSIONS DE CHARGÉS DE COOPÉRATION SECTORIELLE**

A l'unanimité autorisation de signature donnée au Maire pour la convention de coopération intercommunale cadre des missions de chargés de coopération sectorielle de la convention territoriale globale 2023 et validation de la participation financière 2023 pour Coron à 85.86 €.

*** ZAENR : ZONE D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES - CONCERTATION PUBLIQUE**

Approbation des modalités de concertation de la procédure de définition des zones d'accélération des énergies renouvelables. Dossier disponible en mairie aux jours et heures d'ouverture du 27 novembre 2023 au 22 décembre 2023

*** AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATIONS**

- Aucune demande de droit de préemption reçue en mairie depuis le dernier conseil
- Arrivée de Madame Aline COUSIN mercredi 6 décembre en remplacement d'Aurélié BONDU
- Visite à Nantes de l'Observatoire des Sciences de l'Univers Nantes Atlantique (OSUNA) dans le cadre de la journée des hébergeurs de stations sismologiques du quart Nord-Ouest du réseau Résif
- Remise d'une médaille à Françoise REMEAU pour ses 35 années au service de la CUMA

*** COMMISSIONS COMMUNALES**

*Affaires sociales : le rugby, l'escalade et le basket sont les 3 sports qui ont déjà été évoqués lors des menus à thème / une rencontre inter génération avec les résidents de la maison de retraite et les enfants du mercredi a eu lieu le 6 décembre, moment très apprécié

*Aménagement de l'espace : nous sommes en attente du dépôt du permis de construire pour l'extension de l'atelier rue Eiffel / les travaux d'assainissement se poursuivent avec des aléas liés à la météo – arrêt pour les congés de fin d'année à compter du 20 décembre / la mise en place de la gestion des bio déchets doit être actée pour le 1^{er} janvier prochain

*Patrimoine : la pose des cloisons dans la partie Centre Municipal de Santé de la maison de santé est terminée / les travaux d'électricité sont en cours / l'association de pêche intègre sa partie dans le local associatif samedi prochain / de nouvelles dégradations et vols dans les bâtiments communaux / les travaux du couloir de l'espace Saint Louis débutent semaine prochaine / l'installation des guirlandes électriques à compter du 15 décembre

*Communication : le bulletin municipal annuel en relecture – confirmation de la distribution autour du 20 décembre

*Santé : un médecin contractuel remplaçant est absent depuis le 1^{er} décembre et sera de retour au 1^{er} trimestre 2024 / Dr Alain RADET sera accompagné de 2 médecins contractuels remplaçants

VU par Nous, TESTARD Xavier, Maire de CORON pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'ART. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Coron le 15 décembre 2023

Le Maire, Xavier TESTARD